

LE
Bulletin
municipal
2025

Commune
de Rommazié

Sommaire

2

Edito

3

Infos communales

CHANTIER RD 8BIS
 ECOLES
 TAP
 LA GARDERIE PERISCOLAIRE
 LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
 LES SAS AU BOIS DE LA ROCHE
 ETAT CIVIL
 ANCIENS COMBATTANTS
 UNE FRESQUE À LA BIBLIOTHÈQUE
 NOUVEAUX ARRIVANTS
 BUDGET 2025
 RECENSEMENT COMMUNAL

11

Infos diverses

RECENSEMENT
 TRANSPORTS
 CIMETIÈRE
 ELECTIONS
 VBUS
 BONS VACANCES
 EAUX DE VIENNE
 DÉBROUSSAILLAGE
 ENERGIE
 PRÉSENCE VERTE SERVICES
 CONSIGNES DE TRI
 SECOURS
 IODE
 LES INFOS DE LA BIBLIOTHÈQUE
 NOS COMMERÇANTS ET ARTISANS

20

Associations

FOYER D'ANIMATION
 APE
 TELETHON
 YOGA
 JUDO
 FC3V86
 GJ 3 VALLEES
 COLOR RUN
 OCTOBRE ROSE
 LES FITGIRLS

Edito

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous en ce début d'année 2026 à travers ce bulletin municipal, qui nous permet de partager ensemble l'actualité de notre commune.



La vitalité de notre vie locale repose sur des forces essentielles : l'implication des associations, l'engagement des bénévoles, le professionnalisme des agents administratifs et techniques, et la participation active des habitants. Ces énergies conjuguées constituent un socle solide pour construire l'avenir de Lhommaizé.

Au cours de cette nouvelle année, la municipalité poursuivra ses actions en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de l'entretien et de la modernisation des équipements communaux, du soutien à la vie associative et culturelle, ainsi que de la prise en compte des enjeux environnementaux. Ces orientations traduisent une volonté constante de continuer le développement de notre commune avec responsabilité et proximité.

Dans ce contexte, 2026 sera également une année importante, marquée par les élections municipales, temps fort de la démocratie locale. Ce rendez-vous citoyen permettra à chacune et chacun de s'exprimer sur les choix à venir pour Lhommaizé, tandis que la municipalité et les services communaux continueront d'assurer leurs missions avec rigueur, neutralité et sens du service public.

Comme l'écrivait Albert Camus : « La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent. » C'est par le dialogue, l'écoute et l'engagement collectif que nous continuerons à faire avancer notre commune.

Je remercie sincèrement les membres du conseil municipal, les agents communaux et l'ensemble des acteurs locaux pour leur investissement constant au service de Lhommaizé.

Au nom du conseil municipal, je vous adresse mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite pour cette nouvelle année 2026.

Bernard Germaneau

*Nous vous attendons le 11 janvier 2026 à 11 h
 à la salle des fêtes pour partager un moment de convivialité.*

Editeur : Mairie de Lhommaizé : 12 Rte de Verrières / 86410 Lhommaize
 Tel. : 05 49 42 70 03
Courriel : mairie@lhommaize.fr
 N° de SIRET : 21860131800015
Directeur de la publication : M. Bernard GERMANEAU Maire de Lhommaizé
Création/Impression : Escale Graphique / Lhommaizé
 Dépôt légal : 4^{me} trimestre 2025

Infos communales

CHANTIER RD 8BIS

Les travaux sont réalisés par l'entreprise COLAS, ils ont débutés le 1er septembre 2025.

Ceux-ci consistent à recalibrer et renforcer la chaussée d'une largeur initiale de 5.00 m pour l'élargir à 6.00 m et ainsi permettre d'améliorer la sécurité et de lever la limitation de tonnage sur le chemin noir.

L'opération a nécessité le mouvement de plus de 11 000 m³ de terre qui ont été intégralement réemployés sur le chantier.

Les virages entre la VC du Pont et du Peu ont été rectifié en déportant la chaussée de 25.00 m sur cette section. Un traitement de sol à la chaux a été réalisé sur l'ensemble de la route afin d'obtenir une qualité de portance satisfaisante avant la réalisation de la couche de forme.

Afin de répondre aux exigences environnementales et notamment la loi sur l'eau, 3 bassins d'infiltration ont été créés.

Des redans seront ensuite installés dans les fossés pour permettre l'infiltration des eaux dans le sol.

Le Montant de cette opération voirie est estimé à : 1 850 000 € hors acquisitions foncières et aménagement paysagé.

Il peut être noté que l'entreprise a employé 2 personnes en insertion pour une durée de 150 h.

Les travaux seront interrompus durant la période hivernale qui n'est pas favorable à l'application des produits bitumineux, ils reprendront à la fin du premier trimestre 2026.

Le chantier restera fermé pendant toute cette période, seul un accès pour les riverains du Peu et de La Folie sera conservé.



ECOLES

Notre école compte quatre classes et accueille 78 élèves. Tout au long de l'année scolaire 2024-2025, les enfants ont participé à de nombreuses activités éducatives, culturelles et sportives.

Les élèves ont d'abord bénéficié d'un cycle piscine.

Un accompagnement à la lecture grâce à la bibliothèque et à ses bénévoles est proposé .

En lien avec la bibliothèque, toutes les classes ont pris part au Prix des Incorruptibles.

L'APE a offert le spectacle de Noël proposés par la MJC 21.

Le carnaval, organisé avec le soutien de l'APE, a rassemblé toute l'école dans une ambiance festive.

L'an dernier, l'école a participé au Téléthon, marqué par l'intervention de l'auteur Luc Turlan, parrain de l'événement, ainsi qu'une intervention du CPIE Val-de-Gartemps / CPEA Lathus autour du thème des énergies.

Les plus jeunes ont bénéficié d'une intervention de l'association Minute Papillons,

Les classes ont également profité de plusieurs sorties scolaires :

le 22 mai, une journée à La Rochelle réunissant les quatre classes ;

un projet avec la SNCF comprenant une visite à Angoulême, un parcours Terra Aventura et la découverte d'un musée.

et l'année s'est terminée par la traditionnelle fête de l'école.

Karine Tessier.



TAP

(Nouveaux rythmes scolaires)

Voici les activités périscolaires proposées cette année : musique électronique, cinéma (réaliser un court métrage), jeux collectifs, sport, sarbacane, activités manuelles (perles à repasser, décoration de la cantine, création de puzzles, cette année la bibliothèque collabore avec Isabelle Gourdeau autour du thème de la famille en carnet et en volume.

Les activités périscolaires sont encadrées par des animateurs de la MJC 21 de Lussac, Baptiste Bosquet (animateur sport), Isabelle Gourdeau, Nino Martin, Yolaine et ses fidèles bénévoles, Océane, Karine, Annabelle, Céline et Gwennaëlle.

Le vendredi, les enfants ont la possibilité de **choisir librement l'activité qui les intéresse** parmi les différents ateliers mis en place dans le cadre des TAP.

Avant les vacances de fin d'année, la bibliothèque offre un spectacle de Noël à tous les enfants de l'école, lors du dernier TAP pour clôturer l'année en beauté.

Le coût des TAP pour l'année scolaire 2024-2025 s'élève à **15 478,74 €** avec une subvention de 4 400 €.

La municipalité informe les familles que la subvention de l'État pour les TAP prendra fin à compter de l'année scolaire **2025-2026**.

L'État se désengage de ce dispositif, ce qui entraîne l'arrêt total de son financement. À partir de cette date, **la commune assumera seule l'intégralité de la charge financière** nécessaire au maintien des TAP.



LA GARDERIE PERISCOLAIRE



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil Municipal des Jeunes de Lhommaizé en visite à Paris !

Tout au long de l'année, les jeunes du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Lhommaizé se sont pleinement investis dans la vie de la commune.

Le 28 avril dernier, ces jeunes citoyens ont eu l'honneur de vivre une journée exceptionnelle à Paris, accompagnés du Conseil Municipal des Jeunes de Valdivienne ainsi que de plusieurs élus de Lhommaizé.

Accueillis chaleureusement par Pascal Lecamp, député de notre circonscription, ils ont pu visiter l'Assemblée nationale, un moment fort qui leur a permis de mieux comprendre le fonctionnement de notre démocratie et le rôle des députés. La découverte s'est poursuivie avec la visite du Quai d'Orsay. La journée s'est poursuivie par une balade à pied et en bateau au cœur de la capitale. Les jeunes ont ainsi eu la chance d'admirer les plus beaux monuments de Paris.

Cette sortie, à la fois culturelle et citoyenne, restera sans nul doute gravée dans la mémoire de tous les participants.

Une soirée cinéma en plein air sous le signe de la convivialité

Le 28 avril, en collaboration avec les Fitgirls de Lhommaizé, le Groupement des Trois Vallées et l'Association des Parents d'Élèves (APE) de Lhommaizé, ils ont organisé un cinéma en plein air.

La soirée a débuté dans une ambiance festive et musicale, avec la présence de food trucks qui ont régalié petits et grands. Ce moment convivial a rassemblé 250 habitants venus partager un instant chaleureux sous les étoiles avec la projection du film "Wonka" Rires, émerveillement et bonne humeur étaient au rendez-vous, pour une soirée réussie à tous points de vue.

Les bénéfices de la soirée, ainsi que ceux de la tombola organisée par les jeunes, ont été répartis équitablement entre les trois associations partenaires.

Des jeunes investis tout au long de l'année

L'engagement du Conseil Municipal des Jeunes ne s'est pas limité à ces événements marquants. Tout au long de l'année, les jeunes conseillers ont pris part à différentes actions solidaires et citoyennes.



En octobre, ils se sont mobilisés pour Octobre Rose, en préparant et en vendant des pâtisseries afin de soutenir la lutte contre le cancer du sein.

Ils ont également été présents lors de la commémoration du 11 novembre participant au devoir de mémoire. Enfin la journée s'est poursuivie avec le repas festif en l'honneur de nos aînés, où ils ont prêté main-forte à l'organisation et ont partagé un moment convivial et intergénérationnel riche en échanges et en sourires.

Engagés, dynamiques et toujours force de propositions, ils ont participé à de nombreux projets locaux visant à améliorer le quotidien des habitants et à renforcer le lien entre générations.



LES SAS AU BOIS DE LA ROCHE

Le 13 Août 2025 Luce Popin et Christian Richard ont accueilli un jeune acteur anglais venu s'inspirer sur les lieux où se sont déroulés les combats du 3 Juillet 44, notamment sur notre commune, au Bois de la Roche où se situait le camp du commando « Spécial Air Service » avec les maquisards, engagés dans l'opération Bulbasket en Poitou, leurs missions étaient de ralentir la remontée des allemands vers la Normandie.

Le jeune acteur, Jack Barton interprète le rôle du capitaine Tonkin, responsable du commando, dans une série télévisée sur les SAS. La 3ème saison est en cours de tournage dont le drame du 3 juillet 44. On peut voir actuellement les 2 premières saisons sur une chaîne privée française.



3 juillet 2025, fidèle rendez vous de commémorations en présence de nos amis Britanniques

ETAT CIVIL AU 15.12.2025

6 Naissances



3 Mariages



11 Décès



ANCIENS COMBATTANTS

La section des anciens combattants de Lhommaizé/Dienné est rattachée à l'Union Fédérale, qui regroupe les Associations Françaises d'Anciens Combattants et de Victimes de Guerre.

Elle a pour vocation de préserver le patrimoine moral et les intérêts matériels des anciens combattants et de toutes les victimes de guerre, tout en perpétuant le culte du souvenir.

Notre section compte une vingtaine de membres : anciens combattants, veuves et sympathisants, unis par les mêmes valeurs de mémoire et de solidarité. Nous sommes fiers de pouvoir compter parmi nous quatre porte-drapeaux, dont un jeune âgé de seulement 14 ans, symbole de la relève et de la transmission. Cette année, deux d'entre eux ont été décorés, une juste reconnaissance pour leur engagement fidèle.

Malheureusement, nous avons eu la tristesse de perdre deux de nos anciens camarades, M. Gérard PÉRAULT et M. Michel MESMIN. Tous deux, bienveillants et profondément attachés au devoir de mémoire, étaient membres de l'Union Fédérale depuis 1963. Leur souvenir restera présent au sein de notre section.

Nos cérémonies patriotiques demeurent des moments forts de recueillement et de partage, réunissant un public nombreux venu honorer celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France.

Nous voulons aussi adresser nos plus sincères remerciements à M. le Maire de Lhommaizé et son conseil municipal, à Mme la Maire de Dienné, au conseil municipal des jeunes, aux écoliers et à la directrice de l'école de Lhommaizé, ainsi qu'à nos porte-drapeaux pour leur présence et leur engagement fidèle à nos côtés.

Vous partagez ces valeurs et souhaitez contribuer à la transmission du devoir de mémoire, n'hésitez pas à rejoindre notre section et à vous y investir.

Mickael LECUYER



UNE FRESQUE À LA BIBLIOTHÈQUE



Astrid Nivet, artiste peintre récemment arrivée avec sa famille à Lhommaizé a réalisé une superbe fresque à la bibliothèque, venez la découvrir...



NOUVEAUX ARRIVANTS

Un nouvel agent aux services techniques **Jérôme Poupin**.



Ouverture de la boulangerie «l'Ami du Pain» début janvier 2026. Bienvenue à **Maxime Gatard** et son équipe.

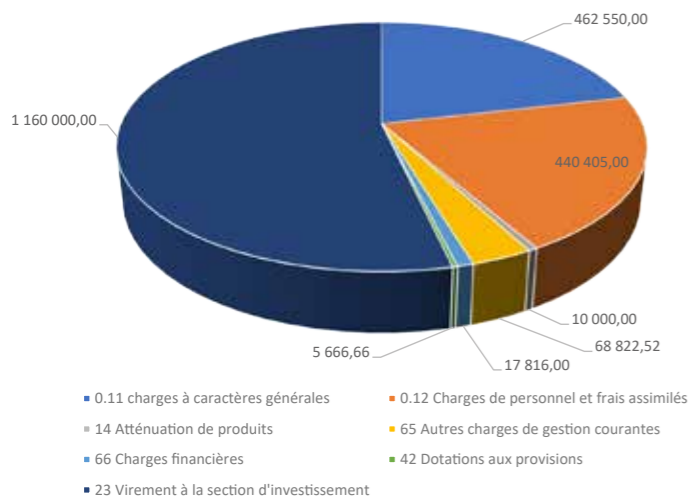
Logo for **EXOTIC-OSY** featuring palm trees and the text "Café Poké Bowl Desserts".

Sans oublier **Exotic Osy** qui ouvre un Café traiteur à la place de Camyia Beauty Studio, elle s'installe chez KoifZen.

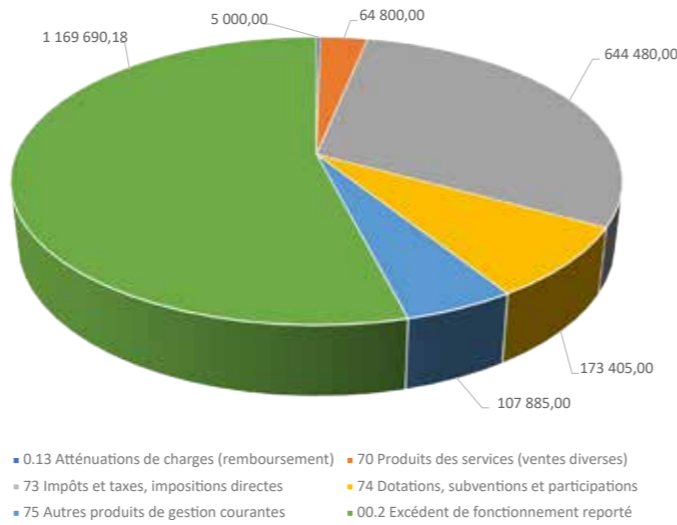
BUDGET 2025

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025

Fonctionnement Dépenses = 2 165 260,18 euros

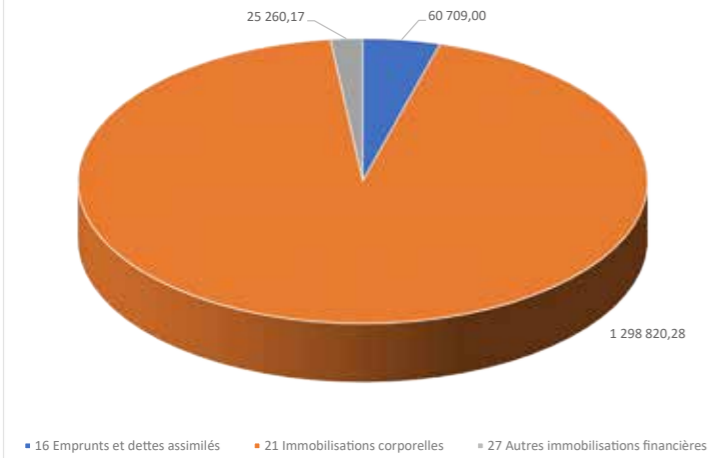


Fonctionnement Recettes = 2 165 260,18 euros

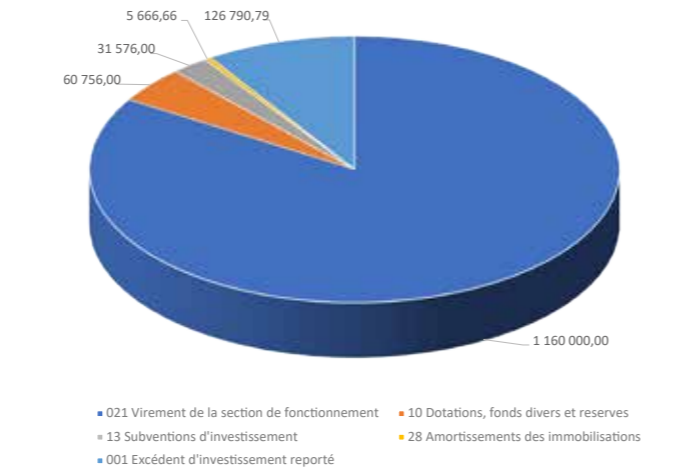


BUDGET D' INVESTISSEMENT 2025

Investissement Dépenses = 1 384 789,45 euros



Investissement Recettes = 1 384 789,45 euros



RECENSEMENT COMMUNAL

Le recensement a eu lieu du 16 janvier au 15 février 2025. la population totale à compter du 1^{er} janvier 2026 est de **918 habitants**.



Infos diverses

RECENSEMENT DES JEUNES

Penser au recensement des jeunes dès 16 ans !!

Démarche et pièces à fournir :

Dès 16 ans le recensement est obligatoire pour tout jeune Français. Elle est le préalable à la journée défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics. Pour chaque jeune Français de 16 ans, le recensement doit être effectué pour :

- Participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- Passer, le cas échéant, des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans : CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...
- Être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

Où et quand se faire recenser :

Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile ou au consulat ou service diplomatique français s'il réside à l'étranger. Le jeune doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16^{ème} anniversaire.

Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

À noter Lorsque le jeune est devenu Français entre 16 et 25 ans, il doit se faire recenser dans le mois qui suit l'acquisition de la nationalité française. **Pièces à fournir**

- Une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport...)
- Le livret de famille
- Justificatif de domicile

Après le recensement

Le jeune est convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC), 12 mois après le recensement, il faut donc y penser au plus tôt.

À savoir : En cas de handicap dispensant de la JDC, il faut présenter dès le recensement un certificat médical d'inaptitude.

Le jeune doit, jusqu'à l'âge de 25 ans inclus, signaler tout changement de domicile ou de situation familiale ou professionnelle au centre du service national de sa région.

Il faut aussi signaler toute absence de son domicile habituel supérieure à 4 mois. La mairie délivre une attestation de recensement à l'issue du recensement à conserver.

Elle est demandée au jeune jusqu'à ses 25 ans pour passer les concours et examens d'État.



Attention Il n'est pas délivré de duplicata, toujours conserver l'original.

Recensement militaire

TRANSPORTS

Réouverture du tronçon 1 de la ligne Poitiers-Limoges à partir du 20 septembre 2025.

Après 9 mois de travaux, le tronçon 1 de la ligne Poitiers-Limoges est ouvert à la circulation ferroviaire.

Les travaux réalisés entre Saint benoit et Le Dorat ont permis de régénérer l'infrastructure afin de garantir des circulations plus sûres et plus fiables pour l'ensemble des voyageurs.

Ce chantier, d'un montant total de 70,30 M€, a été financé à :

- 52,3 % par la région Nouvelle Aquitaine (36,70 M€)
- 38,4 % par l'état FR
- 9,4 % par SNCF réseau, dans le cadre du plan de relance

LIGNE POITIERS-LIMOGES RENOUELEMENT DE LA VOIE FERRÉE



LES TRAINS CIRCULENT DE NOUVEAU ENTRE SAINT-BENOÎT ET LE DORAT. RETOUR AUX VITESSES NOMINALES DE LA LIGNE.

NE RISQUEZ PAS VOTRE VIE
Aux passages à niveau et aux abords des voies, évitez les comportements dangereux.

RESPECTEZ LE CODE DE LA ROUTE
Au passage à niveau, feu rouge clignotant = arrêt absolu.

CONTACT
sncf.reseau.nouvelle.aquitaine@sncf.fr

SNCF
RÉSEAU

CIMETIÈRE



GROUPE ELABOR

Dans le cadre de l'opération de réhabilitation du cimetière communal, une procédure a été mise en place afin que les sépultures dont les droits concédés sont échus, parfois depuis longtemps, trouvent ou retrouvent une existence juridique conforme à la légalité.

Pour comprendre cette démarche, notons qu'il est prévu à l'article L. 2223-15 du Code général des collectivités territoriales que le renouvellement des concessions est un droit pour les concessionnaires ou leurs ayants cause à l'expiration de la période pour laquelle le terrain a été concédé et durant les deux années révolues qui suivent ce terme. En revanche, à défaut de paiement de la nouvelle redevance dans le délai légal imparti, le terrain fait en principe retour à la commune.

Néanmoins, bien que le renouvellement ne soit plus un droit pour un certain nombre de sépultures ; avant toute décision de reprise des terrains, l'équipe municipale a décidé de proposer aux familles concernées la possibilité de reconduire les droits concédés afin de conserver leurs sépultures en lieu et place.

Ainsi, dès le début de la procédure et durant tout son déroulement, un avis municipal listant les tombes concernées est affiché au cimetière, la liste est également consultable en mairie de manière à ce que les concessionnaires ou ayant(s) droit puissent être informés.

Les sépultures concernées ont été piquetées avec un petit panneau leur permettant de se faire connaître.

Aussi, pendant toute cette période qui durera jusqu'au **31 décembre 2025**, chaque famille pourra se présenter en mairie et régulariser la situation juridique de la sépulture la concernant en payant en Perception le prix du renouvellement au tarif en vigueur après remise en état, si nécessaire, du monument ou en transférant les dépouilles de leurs parents dans une autre sépulture de son choix.

En revanche, passé ce délai, les sépultures pour lesquelles les familles n'auront pas décidé du sort de leurs défunts seront reprises par la commune, les restes post-mortem seront alors transférés dans une sépulture communale perpétuelle convenablement aménagée et entretenue par les services municipaux, le nom des défunts sera consigné dans un registre conservé en mairie.

Afin de faire en sorte que cette procédure se déroule dans les meilleures conditions avec la précision juridique, la municipalité a fait appel à un cabinet spécialisé en la matière : **le Groupe ELABOR - département « Cimetières de France » et dispose à présent d'un logiciel « cimetière ».**

Cependant, votre participation active par la communication en mairie de toute précision utile concernant les défunts ou en véhiculant cette information à toute personne susceptible d'être intéressée, reste un élément humain fondamental pour mener à bien cette mission et par conséquent, notre commune pourra retrouver, à l'horizon 2025-2026, un cimetière conforme, à la hauteur du respect dû aux défunts et de la valeur patrimoniale et historique de ce site.

La municipalité tient vivement à remercier toutes les personnes, les ayants droits qui se sont déjà présentés en mairie pour apporter des informations sur des sépultures connues et actualiser leurs concessions familiales.



V'BUS, UN NOUVEAU SERVICE DE TRANSPORT À LA DEMANDE À PARTIR DU 2 JANVIER 2025 :

V'Bus est un service public de transport ouvert à tous proposé par la Communauté de Communes Vienne et Gartempe et la Région Nouvelle Aquitaine. Ce transport de proximité propose une prise en charge à domicile et fonctionne uniquement sur réservation (pas de voyage à vide) à des horaires définis. Un rendez-vous chez le médecin, une démarche administrative, des courses dans un commerce, une activité associative... Des véhicules de 5 à 9 places vous transportent vers des services de proximité

Fonctionnement sur le secteur de Lussac-Les-Châteaux :

Je pars de : Les habitants des communes de Lussac-Les-Châteaux, Civaux, Valdivienne, Lhommaizé, Saint-Laurent-Jourdes, Verrières, Bouresse, Usson-du-Poitou, Gouex, Mazerolles, Persac peuvent se rendre à Lussac-Les-Châteaux et Montmorillon.

Destination : N'importe quel point au sein de la zone urbaine de Lussac-Les-Châteaux et de Montmorillon

Je réserve : **0 970 870 870**



	DÉPART	ARRIVÉE	RETOUR
VENDREDI MATIN (jour de marché)	Du domicile (ou autre lieu) à partir de 8h	Lussac-les-châteaux (selon lieu de dépôt) 9h30 - 9h45	Départ à partir de 12h
VENDREDI APRÈS-MIDI	Du domicile (ou autre lieu) à partir de 13h30	Lussac-les-châteaux (selon lieu de dépôt) 15h - 15h15	Départ à partir de 17h30
SAMEDI APRÈS-MIDI	Du domicile (ou autre lieu) à partir de 13h	Montmorillon (selon lieu de dépôt) 14h30 - 14h45	Départ à partir de 16h30

Des horaires plus précis de prise en charge et de retour au domicile vous seront communiqués au moment de votre réservation. Pas de fonctionnement les jours fériés

A quel prix ?
Les enfants de 11 ans révolus sont admis seuls sur présentation d'une autorisation parentale.

Trajet simple	2,50 €
Trajet Aller/Retour	4,50 €
Tarif Solidaire (Quotient familial 960€ maximum)	0,40 €
Enfants de moins de 4 ans, accompagnateurs PMR, anciens combattants	Gratuit
Trajets vers point d'arrêt lignes régulières ou Gare TER dans la durée de 2h	Gratuit

Plus d'informations :
Communauté de Communes Vienne et Gartempe
6 rue Daniel Cormier - 86 500 Montmorillon - vienneetgartempe.fr
Rubrique vivre - E-mail : mobilite@ccvg86.fr - Tél. : 05 49 91 07 53

ELECTIONS

VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR

INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES

INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 6 FÉVRIER 2026
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12665*02)

OU FLASHÉZ LE QR CODE

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2026

Votre procuration en 4 étapes

1. Effectuez votre demande en ligne et conservez la référence à 6 caractères.
2. Rendez-vous en commissariat ou en brigade de gendarmerie pour valider votre procuration, mariage de votre référence à 6 caractères et d'une pièce d'identité.
3. Recevez la confirmation de votre procuration par courriel.
4. Présentez la personne à qui vous donnez procuration.

BON VACANCES : UNE AIDE POUR LES CAMPS D'ÉTÉ

1 séjour au CPA = 1 BON VACANCES de 50 €

RENSEIGNEZ-VOUS !

TOUTES LES CONDITIONS SUR WWW.VIENNEETGARTEMPE.FR

ÉVALUÉES D'AVANCEMENT ? VIENT EN VOUS !

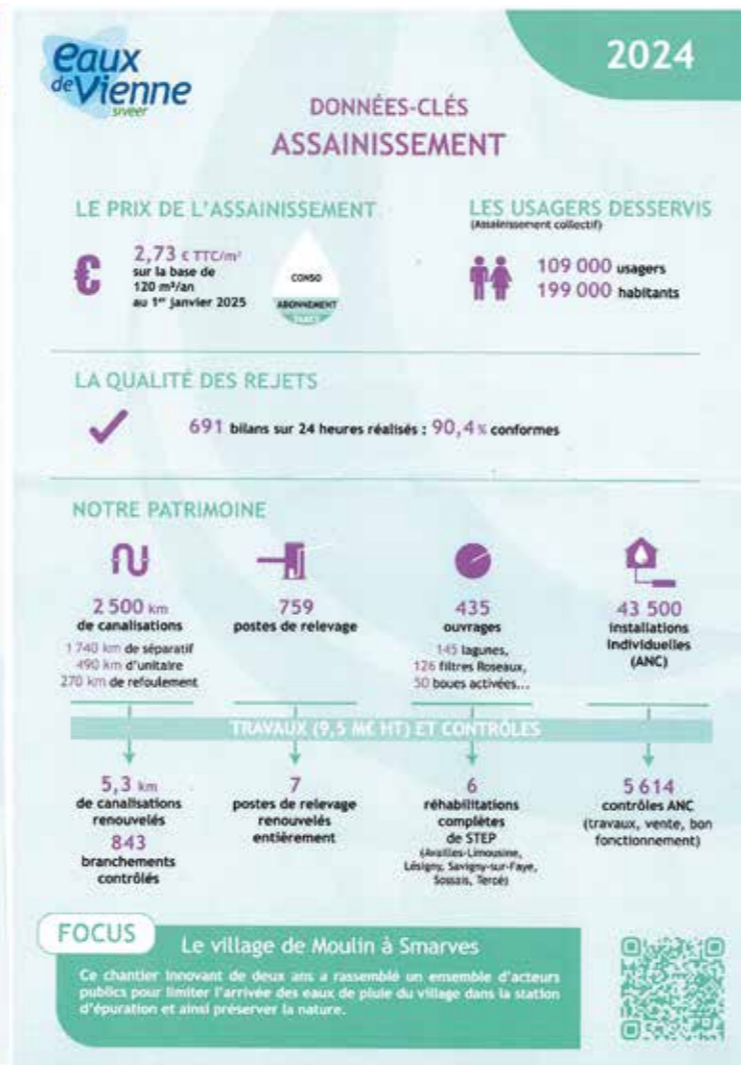
CAMPS D'ÉTÉ

La Communauté de Communes Vienne et Gartempe offre un bon-vacances de 50 € aux enfants de son territoire qui participent à un camp d'été au CPA Lathus.

Cette offre est valable pour un séjour d'une semaine par enfant pendant les camps d'été organisés en juillet et en août au CPA Lathus. Les bons sont à demander/retraiter auprès de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe.

Depuis plusieurs années maintenant la Commune de Lhommaizé conventionne avec les 2 partenaires afin d'aider au financement les camps d'été de nos jeunes, également à hauteur de 50 €.

Cela fait au total 100€ de réduction sur un camp !!!



ENERGIE

Un parc photovoltaïque en développement à Lhommaizé

La société Eolise, basée à Chasseneuil-du-Poitou, porte un projet photovoltaïque au sol, sur la commune de Lhommaizé. Convaincue par la démarche « locale » d'Eolise, l'équipe municipale s'est positionnée en faveur de ce projet, car elle souhaite participer à la production d'une électricité renouvelable, locale et décarbonée, sur son territoire.

La zone de projet, d'une surface de 4 hectares environ, est située au nord du bourg, sur le site d'une ancienne carrière, localisée au bord de la voie ferrée (à proximité de l'ancienne gare). Ces parcelles, utilisées précédemment comme carrière puis zone de stockage de remblais, ne sont plus exploitables pour des activités agricoles ou forestières. L'installation de panneaux solaires permettra de donner une nouvelle vie à ce terrain, sans artificialiser des parcelles agricoles.

En 2024, Eolise a missionné des experts indépendants qui ont analysé plusieurs aspects (paysage, faune, flore, raccordement, etc.) de la zone d'étude pendant une année complète. A l'issue de ces analyses, un projet solaire a été conçu et ajusté pour s'adapter au mieux aux caractéristiques de la zone. Ce parc solaire permettra de produire chaque année 5570 mégawatts-heure, soit l'équivalent de la consommation de 1100 foyers environ (eau chaude et chauffage inclus). La production de cette électricité d'origine renouvelable permettra également d'éviter l'émission de 1670 tonnes de CO2 par an, et apportera des retombées fiscales aux collectivités locales.

Eolise a présenté ce projet en mairie le 24 novembre 2025, avant le dépôt du permis de construire qui devrait intervenir début 2026. Une enquête publique sera ensuite organisée par la préfecture en fin d'année. Les riverains et habitants de Lhommaizé seront tenus informés des évolutions du projet lors de ces futures étapes. Une page internet dédiée présente également l'ensemble de ces informations :

<https://eolise.fr/projet/parc-photovoltaïque-lhommaize/>

Photo aérienne de la zone de projet :



PRÉSENCE VERTE SERVICES

Fondée en 1993, œuvre depuis plus de 30 ans pour le maintien à domicile des personnes âgées ou fragiles.

Elle propose deux services essentiels : le **portage de repas** et la **téléassistance**, visant à préserver autonomie, sécurité et bien-être.

Le portage de repas ne se limite pas à la livraison : il maintient le lien social et participe à la prévention de la dénutrition. Les repas sont équilibrés, adaptables aux régimes, et contribuent à une alimentation régulière et de qualité, avec une présence humaine rassurante.

La téléassistance repose sur une centrale d'écoute dédiée, avec deux offres :

- À domicile : alerte en cas de chute ou malaise.
- Mobile : dispositif géolocalisable pour une intervention rapide.

L'association s'appuie sur des valeurs fortes : **proximité, solidarité et innovation.**

Son équipe de professionnels qualifiés formés en continu garantit un accompagnement de qualité.

Présence Verte Services est partenaire de votre commune et vous permet des tarifs préférentiels.

Présence Verte

VIVRE CHEZ SOI, BIEN ACCOMPAGNÉ

DES REPAS, DU LIEN, DE LA SÉCURITÉ : LE BIEN VIEILLIR AU QUOTIDIEN.

TÉLÉASSISTANCE **PORTAGE DE REPAS**

VOTRE AGENCE PRÉSENCE VERTE SERVICES
35 rue du Touffenet, 86000 Poitiers
contact@pvs86.fr | 05 49 44 59 99
WWW.PRESENCEVERTESERVICES.COM

Où s'appliquent les obligations légales de débroussaillage ?
Dans la zone constituée des massifs forestiers classés à risque et d'une bande de 200 mètres autour de ces derniers. Une cartographie indicative est disponible sur le site internet Géoportail : www.geoportail.gouv.fr

Comment débroussailler ?
DÉBROUSSAILLER CE N'EST PAS TOUT RASER !

Travaux à réaliser :
- Travail de haïlage de l'espace aménagé vers l'espace naturel.
- Coupe de la végétation herbacée et ligneuse basse.
- Coupe des arbustes sous couvert d'arbres.
- Mise à distance des autres arbustes.
- Élagage des branches retombant à moins de 2,5 mètres du sol.
- Coupe de branches ou d'arbres pour qu'aucune branche ou aucun arbre ne soit à moins de 3 mètres des constructions. Maintien des autres arbres.
- Dégageant d'un gabarit de 5 x 5 mètres autour des voies d'accès privées.
- Exportation ou broyage des végétaux coupés.
- Maintien d'îlots de végétation selon les conditions précisées dans l'arrêté préfectoral.
- Mesure en faveur de la biodiversité.
- Préservation des arbres morts si situés à plus de 3 mètres des constructions.
- Non intervention à proximité des rivières et des plans d'eau selon les conditions précisées dans l'arrêté préfectoral.

Le débroussaillage est à la charge du propriétaire des constructions et installations de toutes natures.

- 1 Il doit être réalisé autour des constructions (sur une profondeur de 50 mètres) et autour des voies d'accès privées y menant (selon les conditions précisées dans l'arrêté préfectoral).
- 2 Si la parcelle est classée en zone U au document d'urbanisme, elle doit être intégralement débroussaillée.
- 3 En cas de débroussaillage chez mon voisin ?
- Si les travaux de débroussaillage s'étendent chez votre voisin, et s'il n'est pas tenu lui-même par cette obligation, vous devez débroussailler chez lui en obtenant son autorisation préalable (modèle de courrier disponible sur le site internet de la préfecture).
- En cas de refus, l'obligation et la responsabilité sont mises à sa charge. En cas de non-réponse ou de refus, signalez-le à votre mairie.
- 4 En cas de superposition d'obligations chez un tiers, des règles particulières s'appliquent. Elles sont présentées en détail sur le site internet de la préfecture.

En plus des actions présentées sur ce schéma, des mesures dérogatoires existent, et d'autres mesures en faveur de la biodiversité sont à respecter. Le site internet de la préfecture détaille l'ensemble des mesures à mettre en œuvre.

CONSIGNES DE TRI

Pour l'essentiel de la commune, c'est le mercredi, chez Bernard et le Rabardeau le Lundi.

SIMER

Lieu d'habitation
 Anché (Hors : Le Pontreau) / Chapelle-Viviers / Civaux / Goux / Leignes-sur-Fontaine (Servon) / Le Vigeant (Hors : La Ressièrre) / L'Isle-Jourdain / **Lhommaizé** (Hors : Chez Bernard, Le Rabardeau) / Mazerolles (Hors : Les Logettes) / Millac (Hors : 6 les Vieilles Forges, L'Hermitage) / Pindray (Soulage) / Valdivienne / Voulon (Hors : La Geffe, La Maingotière, L'Épinasse, Romagné)

Jour de collecte
MERCREDI
 semaine impaire

La collecte est maintenue les jours fériés sauf :
 - le 1^{er} janvier,
 - le 1^{er} mai et
 - le 25 décembre

Bonnes pratiques
SORTIR VOS BACS LA VEILLE
POIGNÉE CÔTÉ ROUTE
COUVERCLE FERMÉ

CALENDRIER DE COLLECTE 2026

Janvier							Février							Mars																																																						
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																							
14	15	16	17	18	19	20	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	29	30	31																																							
Avril							Mai							Juin																																																						
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
14	15	16	17	18	19	20	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	29	30	31																																							
Juillet							Août							Septembre																																																						
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
14	15	16	17	18	19	20	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	29	30	31																																							
Octobre							Novembre							Décembre																																																						
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
14	15	16	17	18	19	20	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	29	30	31																																							

ESPACE USAGER www.simer86.fr APPLI MONTRI SITE INTERNET www.simer86.fr PAGE FACEBOOK

ecopole@simer86.fr 05 49 91 96 42

Inscrivez-vous à la newsletter pour recevoir nos informations

SIMER

DÉCHETS ORGANIQUES (hors le cuisine) : Restes de repas, légumes de cuisine, Eau de cuisson, produits de soins, déchets verts, marc de café... dans un composteur

Les emballages en VERRE : dans une bannette à verre

Tous vos EMBALLAGES (PLASTIQUE, MÉTAL, CARTON, PAPIER) : dans un CONTENAINT JAUNE

Tous les PAPIERS : dans un CONTENAINT NOIR

DÉPOSÉS AU BON ENDROIT, ILS SERONT VALORISÉS.

Ordures MÉNAGÈRES (déchets ménagers, déchets verts, déchets dangereux...) : dans un CONTENAINT NOIR en sac

Tous vos TEXTILES, LINGES ET CHAUSSURES : dans un CONTENAINT NOIR en sac

LA COLLECTE EN BACS EN PORTE-À-PORTE

Les ordures ménagères, c'est dans le bac noir, en sacs bien fermés. Les emballages et papiers, c'est en vrac dans le bac jaune.

Les bacs doivent être fermés et présentés les poignées vers le bord de la route. Sortez-le plein de préférence.

LA COLLECTE EN SACS EN PORTE-À-PORTE

Les sacs rouges, à retirer en déchèterie, sont destinés uniquement aux ordures ménagères et les sacs jaunes pour tous les emballages (hors ceux en verre) et les papiers. Les sacs noirs ne sont pas acceptés.

LA COLLECTE EN BACS À CLÉ

Les bacs restent sur place. Pour qu'ils ne soient PAS COLLECTÉS LAISSEZ L'ÉTIQUETTE sur les bacs. Clé ou étiquette perdue ? Contactez-nous : 05 49 91 96 42

Bac non collecté Bac collecté

Les bacs/sacs doivent être SORTIS LA VEILLE AU SOIR de votre jour de collecte. Aucun rattrapage ne pourra être effectué.

SIMER - 2023 - imprimé par l'imprimerie nouvelle (86) - Ne pas jeter sur la voie publique

LES INFOS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Petit retour en image sur l'année écoulée

Nous débutons l'année scolaire avec un fil rouge : « les talents de Lhommaizé » et nous avons commencé avec l'exposition de peinture animalière de Astrid Nivet qui vient de peindre gracieusement une magnifique fresque avec les animaux de la littérature jeunesse dans l'espace dédié aux enfants.



Atelier couture, une fois par mois le Vendredi

HORAIRE D'OUVERTURE :
 Mardi 15 h - 18 h
 Mercredi 15 h - 18 h
 Vendredi 15 h - 19 h
 Samedi 10 h - 12 h

Accueil de classe. c'est l'heure du conte tout est prêt pour recevoir les enfants



Atelier cuisine parent-enfant



Atelier cuisine magnifiques réalisations de maisons aux épices



Atelier livre végétal

Enquête au chateau des sorciers



Atelier théâtre pour les CM sur le thème de l'exil

Atelier Lovelybag au profit des personnes atteintes de cancer



L'équipe des bénévoles presque complète, un grand merci :
 Jacqueline Artus, Catherine Botalla, Marylène Bujault, Nadine Desmazeau, Martine Fromenteau, Marie-Annie Germaine et Patricia Poupin



La lecture du mardi



SECOURS

0800 112 112

IL FAUT RÉPONDRE CE SONT LES SECOURS QUI VOUS APPELLENT

Le numéro des sapeurs-pompiers ne change pas **18 / 112**

alerte nucléaire Je sais quoi faire !

Vous habitez dans un rayon de 10 km autour d'une centrale nucléaire

J'ANTICIPE et JE VAIS RETIRER mes comprimés d'iode

Gratuit en pharmacie sans justificatif

En partenariat avec le GOUVERNEMENT

ARTISANAT

ÉLECTRICITÉ

MCAG – Frédéric GASTE

14 Place du souvenir – 86410 Lhommaizé
Tél. : 06 67 16 02 36

Bernard PENNETEAU

L'Aubine – 86410 Lhommaizé
Tel. : 05 49 42 64 73

Sammy SIMONNET

Travaux de rénovation
Route de Morthermer – 86410 Lhommaizé
Tél. : 06 30 34 26 83

MULTISERVICES

AC MULTISERVICES – Cédric ARTUS

Cédric – 4 le pont 86410 – 86410 Lhommaizé
Tél. : 06 83 02 75 70

Romuald MARTON

54 Route de Verrières – 86410 Lhommaizé
Tél. : 05 49 56 65 28 – 06 77 80 08 20

SARL Carrelage Faïence du Poitou

11 Route de Verrières – 86410 Lhommaizé
Tél. : 06 19 89 39 07 – 06 20 64 67 90

Anthony RAVARD

Pose de plaques de plâtres, bandes à joints, carrelages, travaux de second œuvre et divers aménagements
9 Route de la Brissonnière – 86410 Lhommaizé
Tél. : 06 86 75 46 88 –
Courriel : anthonyravardpro.fr@gmail.com

RENOVAPRO

Steven Lepetit

Ravalement de façade, peinture intérieur
Revêtement de sol, bardage extérieur, Placo, nettoyage de couverture..
6 bis rue des mesanges – 86410 Lhommaizé
Tél. : 06 50 98 18 76
Courriel : renovapro86@gmail.com

MENUISERIE

R Rénovation - Pierre RIGHINI

36 route de Verrières – 86410 Lhommaizé
Tél. : 07 83 96 91 97

PEINTURE

Roger ANDRAULT

3 rue du Lavoir – 86410 Lhommaizé
Tél. : 06 62 75 07 31

TRAVAUX PUBLICS

Sulai TP

Terrassement - Travaux public - Aménagement extérieur - Assainissement
22 rue de Poitiers - 86410 LHOMMAIZE
Tél. : 06 68 15 07 45

PLOMBIER – CHAUFFAGISTE

Jean-Luc MESMIN

48 Promenade des Rocs – 86410 Lhommaizé
Tél. : 05 49 42 81 38

Damien GAYRAUD

12 bis rue de la Boussagère – 86410 Lhommaizé
Tél. : 09 53 39 62 50 – 06 74 58 09 75

COIFFURE

Gwen SANCHEZ

86410 Lhommaizé
Tél. : 07 88 66 11 48

COMMERCE

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

L'AMI DU PAIN

1 Route de Limoges – 86410 Lhommaizé
OUVERTURE DÉBUT JANVIER

Ellarmonie

Vente de vêtements en ligne
<https://www.ellarmonie.com>

COMMERCE DE BOUCHE

Sur le marché, place des tilleuls

Boucherie-charcuterie PAPUCHON :

le mardi de 17h à 19h
et le vendredi de 11h à 13h30

Poissonnerie du marché : le mardi de 16h à 19h

Primeur et autres : fruits et légumes bio, quinoa, jus de fruits, produits fumés, pains, viennoiseries, fromages, moules, huîtres, produits fermiers, miel et confiture. Présent le mardi et vendredi de 8h à 19h

RESTAURATION

Exotic osy - Café - Traiteur

1 bis Rte de Poitiers – 86410 Lhommaizé
OUVERT DEPUIS LE 17 DECEMBRE

INDUSTRIE & BTP

Ets FRADET

Location matériel de travaux publics
Le Fouillodin
Route de Limoges – 86410 Lhommaizé
Tél. : 05 49 42 71 26
www.fradet.fr

M.E.S.

ZA La Pitage
86410 Lhommaizé
Tel : 05 49 48 30 57
www.mescivaux.fr

AGENCE POSTALE

Agence Postale communale

2 rue de la Boussagère – 86410 Lhommaizé
Tél. : 09 75 95 17 01
Ouverture le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h45 à 11h45. Samedi de 9h à 11h45.

SERVICES

ADMR

Aide à domicile à Lhommaizé
12 Rte de Morthermer – 86410 Lhommaizé
Tél : 05 49 45 22 53

Maison d'assistantes maternelles à petits pas...

Loren Poiraton
Tél. 06 30 27 05 06

Agnès Faëzon
Tél. 07 69 33 28 96

Courriel : mamapetitpas@outlook.com

COMMUNICATION

Escale Graphique – Nicolas DONCKER

Création graphique - Signalétique - Objets publicitaires - Textiles - Imprimerie
35 rte de Verrières – 86410 Lhommaizé
Tel. : 06 72 88 61 59 –
www.escalegraphique.com
Courriel : ndoncker@escalegraphique.com
[f escalegraphique](https://www.facebook.com/escalegraphique)

DÉCO

Astrid NIVET

Fresques murales
Tél. 06 48 46 23 05
Courriel : astriddelasse@hotmail.fr
www.astriddelasse-nivet.com

CARTOPHILIE

Guy DUPUIS

Achat – vente – expertise de cartes postales et documents anciens.
Estimation gratuite.
Tél. : 06 20 31 37 31
Courriel : maxesther@orange.fr

ÉQUITATION

Centre équestre Les Crins de Lhommaizé

Lieu-dit La Folie de Lhommaizé
86410 Lhommaizé
Tél. : 07 80 47 39 48
[f equitationbienveillante86](https://www.facebook.com/equitationbienveillante86)

IMMOBILIER

SAFTI – Ingrid GONNET

Conseillère en immobilier
Tél. : 06 56 70 96 08
Courriel : ingrid.gonnet@safti.fr

NATATION

Yohan BLANCHET

Maître-Nageur à domicile
Tél. : 06 21 41 13 90
Courriel : yohanblanchet.mns@gmail.com

ONGLERIE

EXTENSIONS DE CILS

Camyja Studio

1 Rte de Poitiers – 86410 Lhommaizé
Tél. : 07 53 51 94 02

Une pause a domicils

Amandine LESCOUET
Tél. : 06 23 19 94 32

Instagram : [unepauseadomicils](https://www.instagram.com/unepauseadomicils)

PRESTATAIRE DE SERVICES

Activités de conseil – Mickaël LECUYER

43 Promenade des Rocs – 86410 Lhommaizé
Tél. : 06 60 59 33 14

VIDE MAISON - DÉBARRAS

Philippe Récup

Tél : 06 75 05 44 45
[f Philippe Récup](https://www.facebook.com/PhilippeRécup)

PRODUCTEUR

les jardins de la Pléiades

Productrice/cueilleuse de plantes aromatiques et médicinales des pleiades
Tél : 06 72 23 87 27
Courriel : lesjardinsdespleiades@gmail.com
www.jardinsdespleiades.fr

MUSIQUE

Nino Martin ANDOMARK

Atelier de découverte musiques électroniques et visuels (Vjing/mapping)
Prestations musicales et vente de dessins
labyrinthecosmique@outlook.fr

SOINS ÉNERGÉTIQUES

Florence BRENAGET

Reiki
06 77 82 98 93
Courriel : reiki@mon-arc-en-ciel.com

TAXI

Matthias BONNAUDEAU

07 89 49 66 45
Courriel : your.driver.transportation@gmail.com





Les associations

Les associations

FOYER D'ANIMATION

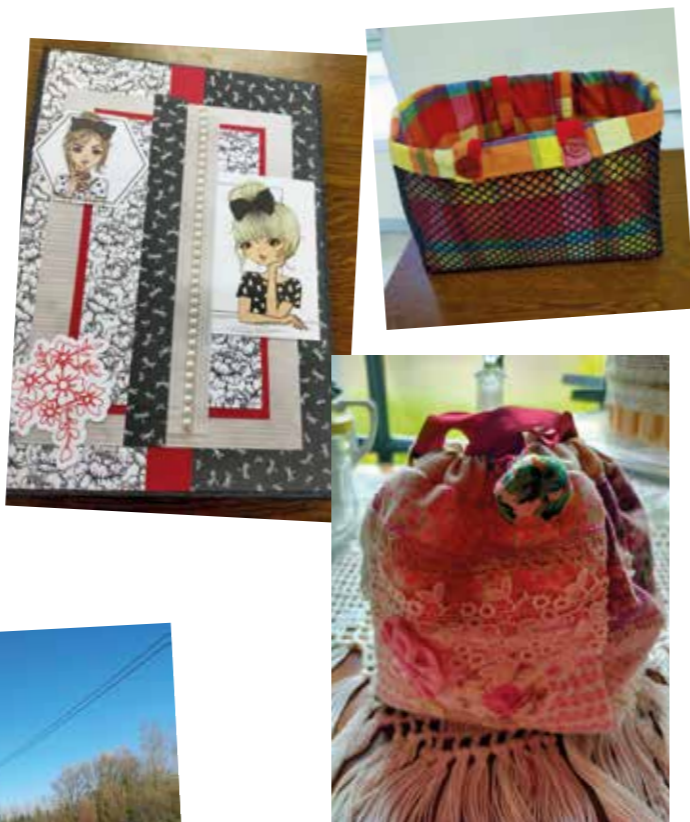
Association Foyer d'animation propose des ateliers de loisirs créatifs

les lundis de 14 h à 16 h

Contact : Mme Busetto Patricia 06.68.79.96.53

Nos fidèles marcheurs du Foyer d'Animation de Lhommaizé se retrouvent également chaque mois pour une marche conviviale. Toujours motivés, ils partagent un agréable moment de découverte et de convivialité au cœur de notre belle nature. Un rendez-vous à ne pas manquer pour allier sport et plaisir en plein air !

Contact : Mme Dousselin Magalie



APE

Nous sommes une association à but non lucratif (loi 1901) ouverte à tous les parents d'élèves de l'école de Lhommaizé. Notre but est de développer une communauté de parents autour de l'école, de permettre à chaque parent d'être informé et de se sentir véritablement acteur de la vie de l'école.

Cette association est constituée de parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des manifestations. Les bénéfices de nos actions servent à financer des activités pour les enfants de l'école.

En début d'année scolaire une assemblée générale réunit tous les parents, les maîtresses, le Maire et les Élus afin de désigner les nouveaux membres du bureau Et de faire un point sur l'année écoulée :

- Marché de Noël
- Vente de madeleines Bijou et Saint Michel
- Loto
- Repas de fin d'année.

Cette année plusieurs manifestations sont prévues :

- Marché de Noël le 30 Novembre 2025
 - Loto le 27 mars 2026
 - Repas de fin d'année (date à définir)
- + de nombreuses opérations au cours de l'année.

Nous comptons sur vous. Nous sommes toujours en recherche de parents bénévoles tout au long de l'année.

Courriel : apedelhommaize@laposte.net

Contact : 06 78 07 36 37



TELETHON

Les associations de Lhommaizé se sont mobilisées le 30 novembre dernier en faveur du Téléthon. Le FC3V86, les Fitgirls, le foyer d'animations, l'APE, avec le soutien de l'ACCA, ont animé cette journée avec différentes activités :

Balades 4x4, ateliers créatifs, gym, randonnées et un repas convivial à midi.

Cette journée, conclue avec le verre de l'amitié offert par la commune a permis de récolter 1.511, 84 euros au profit du Téléthon. Les associations remercient tous les bénévoles et les participants pour cette magnifique journée qui a permis de retrouver une convivialité un temps perdu.



YOGA

A Lhommaizé Sandra Caillé propose des séances de Yoga tous les mardis soir à 18H00.

Lors de ces séances vous pourrez vous détendre et sentir votre corps plus léger grâce aux étirements et aux postures de Yoga. Le travail de la respiration vous permettra également d'améliorer votre relâchement ainsi que la connexion à l'instant présent.

- Grâce au yoga vous pourrez
- RÉDUIRE VOTRE STRESS et VOTRE ANXIÉTÉ
 - RÉDUIRE L'INFLAMMATION
 - AMÉLIORER LA SANTÉ CARDIAQUES
 - AMÉLIORER LA QUALITE DE VIE
 - RÉDUCTION DES DOULEURS
 - AMÉLIORATION DU SOMMEIL
 - RENFORCEMENT MUSCULAIRE
 - AMÉLIORATION DE LA SOUPLESSE ET DE L'ÉQUILIBRE.....

Sandra Caillé propose également une approche de la médecine Ayurvédique (médecine Indienne) lors de ses séances de Yoga ainsi que des consultations et des soins ayurvédiques.

En adhérent à l'Association EVEIL DES SENS si vous avez une indisponibilité le mardi soir vous pourrez vous rendre sur une autre commune (PERSAC, ADRIERS, SILLARS) sans supplément.

Sandra Caillé propose également des séances individuelles (YOGA ou MÉDECINE AYURVÉDIQUE) personnalisées à votre domicile.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS N'HÉSITÉS PAS !!!!
eveildessens86@gmail.com

Sandra Caillé Professeure de yoga 06 64 36 94 34



JUDO

L'association « Vienne et Gartempe Judo » est le club de judo du territoire. La section de Civaux est très dynamique avec 2 créneaux où l'enseignant du club accueille les enfants de 6 à 13 ans dans le gymnase de la commune. Le club propose également des cours de judo pour tous âges et tous niveaux sur le territoire de la communauté de commune Vienne et Gartempe.

L'association véhicule les valeurs de cet art martial traditionnel japonais en favorisant l'ouverture et les expériences via l'organisation de compétitions internes, la participation aux animations et compétitions fédérales et aussi l'organisation de stages et de rencontres avec des experts nationaux et internationaux.

Les enfants peuvent venir découvrir la discipline tout au long de l'année grâce à des séances d'essais gratuites le jeudi à 17h30 au gymnase de la commune.

Visitez le site du club vienneetgartempejudo.fr pour plus de détails

Nicolas TOUSSAINT





FC3V86

«Le FC 3 Vallées 86 poursuit son développement sportif et associatif en étroite collaboration avec le GJ3 Vallées 86. La saison dernière a été marquée par la montée historique de nos équipes. En Régional 2 pour notre équipe 1, Départemental 1 pour notre équipe 2 et enfin en Départemental 3.

Notre équipe 3 qui se distingue avec également deux coupes, la première en challenge des réserves et la seconde au trophée des champions. Ces réussites sportives témoignent du travail de l'ensemble des joueurs, éducateurs et bénévoles qui œuvrent chaque semaine pour faire vivre le football sur notre territoire.

Au-delà des résultats sportifs, notre priorité reste de proposer un cadre convivial et formateur, où chaque licencié trouve sa place. Cinq équipes seniors plus une équipe loisirs, le club renforce son projet d'ouverture à la pratique pour l'intégralité de ses licenciés.

Avec plus de 250 licenciés, le FC 3 Vallées 86 est avant tout une grande famille où chacun trouve sa place, des plus petits jusqu'aux plus grands.

Notre club remercie chaleureusement la municipalité pour son soutien constant, ainsi que l'ensemble des bénévoles, parents, partenaires et habitants qui viennent encourager nos joueurs au bord des terrains.»

Contact :
Président : Benoit FOCONE / 06.59.04.97.15 / benoit.f76@gmail.com
Secrétaire : Katy DEROUET / 06.13.99.34.86 / footballclubdes3vallees86@gmail.com

GJ 3 VALLEES



Notre club de football accueille filles et garçons à partir de 5 ans pour partager le plaisir du jeu, l'esprit d'équipe et la convivialité. Depuis l'année dernière, les tout-petits peuvent eux aussi découvrir le ballon rond grâce à la section «baby-foot», spécialement pensée pour eux.

Le groupement est présent sur les terrains des communes de Verrières, Lhommaizé, Civaux, Fleuré, Bouresse, Lussac-Les-Châteaux et Mazerolles que nous remercions pour les installations et l'entretien des structures.

Au-delà des entraînements et des matchs, nous organisons tout au long de l'année différentes manifestations pour faire vivre le club et rassembler petits et grands autour de moments festifs.

Pour suivre nos actualités, photos et résultats, rendez-vous sur Facebook et Instagram ! N'hésitez pas à venir nous rejoindre, que ce soit sur le terrain ou dans les tribunes !

Contacts :
Damien BESSE (président) 07 85 68 84 62
Manon TURBEAU (secrétaire) 06 66 97 33 93



COLOR RUN

Après le succès de la première édition, la Color Run a été de retour à Lhommaizé ! elle a eu lieu au stade le 6 septembre 2025, une course rythmée par des explosions de couleur, le tout dans une ambiance festive !

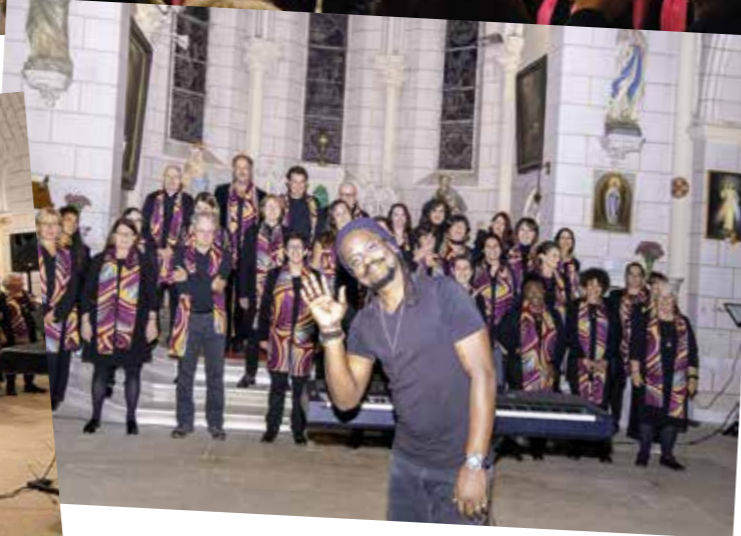


OCTOBRE ROSE

Le «E» de P I S T E, pour « Echange » lors du lancement d'Octobre Rose, conjointement avec la municipalité de LHOMMAIZE. Le 26 septembre, la Chorale GOSPEL'ERE de POITIERS nous a offert une magnifique soirée pleine d'émotions. Le concert de gospel, donné en L'église de L'HOMMAIZE, a fait écho auprès d'un public venu nombreux vibrer au son des voix de la chorale. Une belle réussite pour cette première !!

Merci à l'ensemble de la Chorale GOSPEL'ERE. Merci, à Stéphane RIQUET délégué de la Ligue, pour les écharpes roses, portées par les choristes à cette occasion. Merci à Valérie, Montaine et Marie-Jo pour avoir contribué à la réussite de cet évènement.

Les dons récoltés (d'une valeur de 700€), ont été remis à la ligue, par P I S T E, en présence de la Municipalité de L'HOMMAIZE et des généreux donateurs de lots autour d'un verre de l'amitié.



CONCERT DE GOSPEL
AU PROFIT DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

La chorale GOSPEL'ERE

SOIRÉE ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION PISTE DE VERRIÈRES

Église de LHOMMAIZE

VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2025

20H

Tombola
(Moulin à vent, panier de légumes, etc.)

TARIFS

- 15 ANS	GRATUIT
15-18 ANS	5 €
+ 18 ANS	

Octobre

LES FITGIRLS

Les Fitgirls de Lhommaizé ont lancé leur saison 2025/2026 le 10 septembre avec plusieurs nouveautés.

Nous proposons désormais deux séances de renforcement musculaire par semaine, les lundis et mercredis, de 19h15 à 21h, à la salle des fêtes de Lhommaizé.

Notre coach, Guylaine, est toujours aussi créative. Tout au long de l'année, elle nous propose des séances variées. Sa créativité ne manque jamais, tout en conservant une ambiance conviviale et détendue.

Nous avons soutenu Octobre rose en posant avec nos rubans roses, participé au Téléthon et pris part au marché de Noël avec beaucoup de plaisir.

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 8 octobre, avec reconduction du bureau et une augmentation de la cotisation annuelle, désormais fixée à 55 €.

Enfin, notez que le premier loto des Fitgirls se tiendra le 27 février 2026, à la salle des fêtes de Lhommaizé. Pensez à réserver vos places et venez nombreux !

Anne de SOUSA RIBEIRO - fitgirlsdelhommaize@gmail.com
Guylaine (coach) : 06 50 18 39 54



Lhommaizé Avant



L'ANNEXE DE LA REMONTE



LA MAIRIE ET LA POSTE



LE PONT ET LES MAGASINS GÉNÉRAUX DE L'ANNEXE



LES BORDS DE L'ÉTANG DE LA FORGE